

## Club de plongeon de Varennes

**Objet :** Procès-verbal de la réunion du 2 novembre 2015.

**Sont présent :** Martin Garon, Martine Guillard, Loïck Vincent et Stéphanie Gauvreau, Karyne Robert, Corinne Andrade.

### **1. Approbation du procès-verbal**

1.1. Le procès-verbal du 5 octobre est approuvé à l'unanimité.

### **2. Suivi avec la ville**

2.1. Après deux messages téléphoniques et un courriel sans retour. À ce jour, le Club demeure sans réponse au sujet des demandes formulées à la ville de Varennes pour ; l'obtention de quelques casiers réservés pour les membres, la gestion des cours récréatifs et le projet pilote de la carte loisir.

### **3. Vêtements**

3.1. Les prix des survêtements et des maillots devront être ajustés à la hausse pour couvrir les frais de production et les taxes applicables. Les tarifs sont les suivants;

Maillot homme club	
Maillot homme É.H.	
Maillot femme club	
Maillot femme É.H.	
Survêtement veste seulement	
Survêtement pantalon seulement	
Survêtement complet	

### **4. Contenu Infolettre**

4.1. Félicitation Justine, Éloïse et Ariane pour leur examen d'instructeur. Merci aux participants.

4.2. Party de Noël 4 décembre salle d'entraînement de la piscine.

4.3. Anniversaires annulé.

4.4. Prochaine FPE 14 novembre. Évaluations.

4.5. Les commandes de maillot et vêtement sont faites et en attente.

## **5. Party de Noël**

5.1. Le party de Noël du club aura lieu le vendredi 4 décembre de 19h00 à 23h00 à la salle d'entraînement du centre aquatique de Varennes. Les membres du conseil d'administration seront présents à compter de 18h00 pour préparer la salle. Une formule buffet ou tous apportent quelque chose est retenue. Une fiche d'inscription sera remise aux entraîneurs pour recueillir les inscriptions. L'alcool ne sera pas permis donc aucun permis n'est nécessaire.

## **6. Stade Olympique**

6.1. Sorties prévues au Stade Olympique le mardi en partage de bassin avec le club AGAMI de Brossard à partir de janvier. Les Dates seront déterminées le 30 novembre prochain.

6.2. La prochaine FPE aura lieu le samedi 14 novembre.

## **7. Finances**

7.1. Les Instructeurs et les entraîneurs devront dorénavant produire une facture unique pour être rémunéré.

## **Varia**

1- La prochaine réunion se tiendra le 30 novembre à 18h30.

Levée de l'assemblée